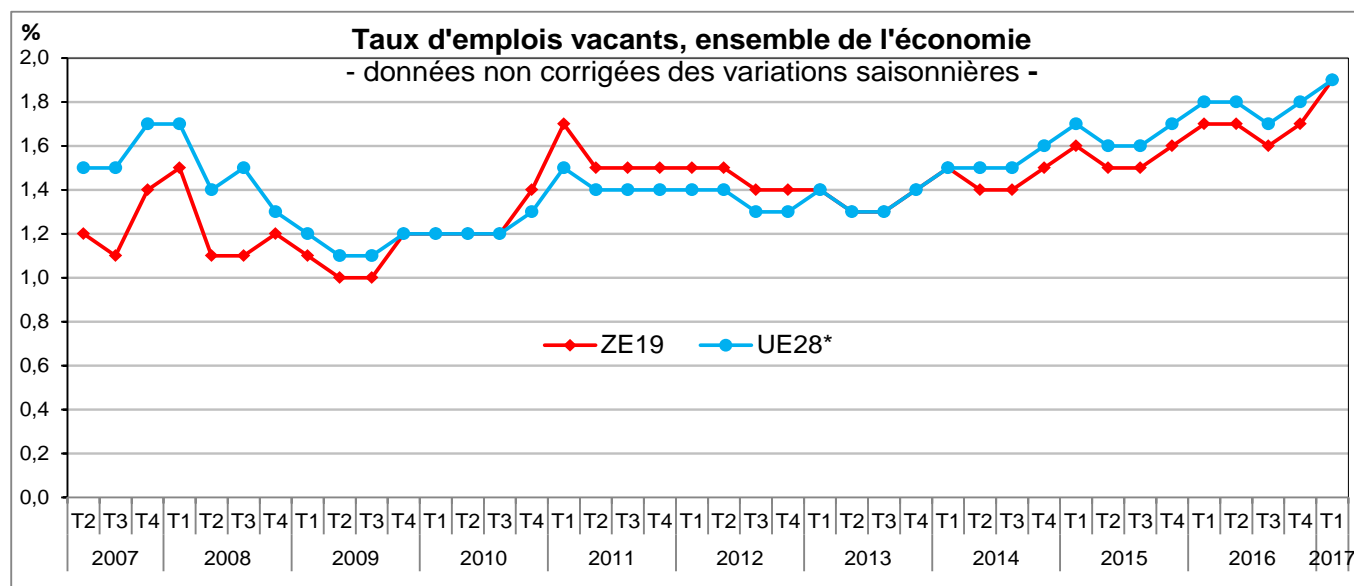


99/2017 - 19 juin 2017

Premier trimestre 2017

Le taux d'emplois vacants à 1,9% tant dans la zone euro que dans l'UE28

Le taux d'emplois vacants s'est établi à 1,9% dans la **zone euro** (ZE19) au premier trimestre 2017, en hausse par rapport aux taux de 1,7% enregistrés tant au trimestre précédent qu'au premier trimestre 2016, selon les chiffres publiés par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**. Le taux d'emplois vacants dans l'**UE28** s'est également établi à 1,9% au premier trimestre 2017, en hausse par rapport aux taux de 1,8% relevés au trimestre précédent ainsi qu'au premier trimestre 2016.



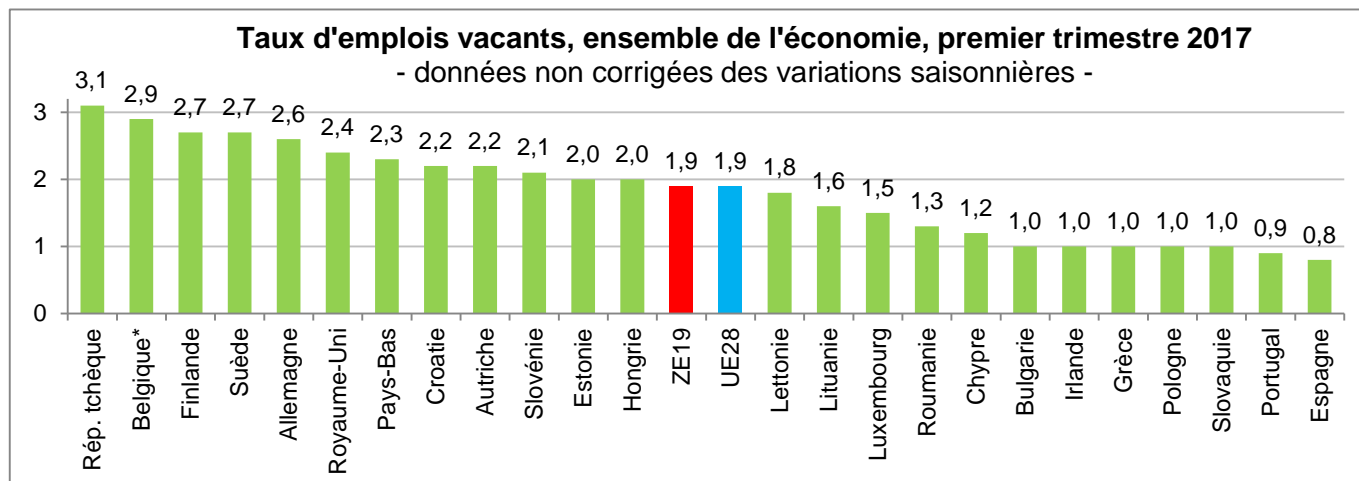
* Données UE27 jusqu'au 4^{ème} trimestre 2009 inclus, données UE28 à compter du 1^{er} trimestre 2010.

Dans la **zone euro**, le taux d'emplois vacants au premier trimestre 2017 s'est établi à 1,5% dans le secteur de l'industrie et de la construction et à 2,2% dans celui des services. Dans l'**UE28**, le taux était de 1,6% dans le secteur de l'industrie et de la construction et de 2,2% dans celui des services.

États membres

Parmi les États membres pour lesquels des données comparables sont disponibles (voir notes pays), les taux d'emplois vacants les plus élevés au premier trimestre 2017 ont été enregistrés en **République tchèque** (3,1%), en **Belgique** (2,9% au quatrième trimestre 2016), en **Finlande** et en **Suède** (2,7% chacune) ainsi qu'en **Allemagne** (2,6%). À l'inverse, les taux les plus faibles ont été observés en **Espagne** (0,8%), au **Portugal** (0,9%), en **Bulgarie**, en **Irlande**, en **Grèce**, en **Pologne** et en **Slovaquie** (1,0% chacun).

Par rapport au même trimestre de l'année précédente et parmi les États membres pour lesquels des données comparables dans le temps sont disponibles (voir notes pays), le taux d'emplois vacants a augmenté au premier trimestre 2017 dans vingt États membres et est resté stable dans sept autres. Les plus fortes hausses ont été observées en **Belgique** (+0.7 point de pourcentage entre le quatrième trimestre 2015 et le quatrième trimestre 2016), en **République tchèque** (+0,6 pp) ainsi qu'en **Estonie** (+0,5 pp).



* Belgique: donnée du T4 2016. Danemark, France, Italie et Malte: données non présentées car pas totalement comparables.

Informations géographiques

La **zone euro** (ZE19) comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

L'**Union européenne** (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

Le **taux d'emplois vacants** (TEV) mesure la proportion de l'ensemble des emplois qui sont vacants. Il est exprimé en pourcentage:

$TEV = (\text{nombre d'emplois vacants}) / (\text{nombre d'emplois occupés} + \text{nombre d'emplois vacants})$.

Un **emploi vacant** est un poste rémunéré nouvellement créé, non pourvu, ou qui deviendra vacant sous peu, pour le pourvoi duquel l'employeur entend activement de chercher, en dehors de l'entreprise concernée, un candidat apte; est prêt à entreprendre des démarches supplémentaires; et a l'intention de le pourvoir immédiatement ou dans un court délai. Selon cette définition, un emploi vacant doit être ouvert aux candidats externes à l'entreprise. Cependant, cela n'ôte pas à l'employeur la possibilité de recruter un candidat en interne pour ce poste. En revanche, un poste vacant ouvert uniquement aux candidats internes à l'entreprise ne doit pas être considéré comme un emploi vacant. Un poste occupé est un emploi rémunéré au sein d'une organisation auquel un salarié a été affecté.

Le taux d'emplois vacants couvre les sections B à S de la NACE Rév. 2. Par souci de simplification, ces agrégats sont désignés comme «**l'ensemble de l'économie**», bien qu'en soient exclus l'agriculture, les activités des ménages en tant qu'employeurs ainsi que celles des organisations extraterritoriales. Les sections B à S de la NACE Rév. 2 comprennent les secteurs de l'industrie (sections B à E), de la construction (F) et des services (G à N), ainsi que les services (principalement) non-marchands (O à S).

Le taux d'emplois vacants pour les agrégats UE et zone euro sont basés sur les données des États membres, y compris des estimations lorsque les valeurs des périodes récentes ne sont pas encore disponibles. Si les données nationales ne sont disponibles que pour une partie de la population - excluant par exemple des petites entreprises ou certaines activités économiques, cette sous-population est néanmoins utilisée dans le calcul du taux d'emplois vacants des agrégats UE et zone euro.

Notes pays:

Danemark, France, Italie et Malte: les données ne sont pas totalement comparables. En France et en Italie, seules les entités marchandes de 10 employés ou plus sont interrogées. De plus, s'agissant des secteurs de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé humaine (sections O, P et Q de la NACE Rév. 2), les institutions publiques ne sont pas couvertes. À Malte, seules les entités de 10 employés ou plus sont couvertes. Au Danemark, seules les entités de l'économie marchande (sections B à N de la NACE Rév 2) sont traitées.

Malte: les données ne sont pas totalement comparables dans le temps du fait de changements méthodologiques introduits au premier trimestre 2017.

Révisions et calendrier

Par rapport aux taux publiés dans le communiqué de presse [50/2017](#) du 20 mars 2017, le taux d'emplois vacants du quatrième trimestre 2016 reste inchangé tant dans la zone euro que dans l'UE28.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée aux statistiques sur les vacances d'emploi

[Base de données](#) d'Eurostat sur les emplois vacants

[Article Statistics Explained](#) d'Eurostat relatif aux statistiques sur les vacances d'emploi

[Calendrier de diffusion](#) des €-indicateurs d'Eurostat

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Vincent BOURGEOIS

Tél: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Production des données:

Piotr RONKOWSKI

Tél: +352-4301-36 294

piotr.ronkowski@ec.europa.eu

Demanda media: Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

[EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

ec.europa.eu/eurostat/

[@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

Taux d'emplois vacants dans l'ensemble de l'économie (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
ZE19	1,7	1,7	1,6	1,7	1,9
UE28	1,8	1,8	1,7	1,8	1,9
Belgique	2,6	2,8	2,9	2,9	:
Bulgarie	1,0	0,9	0,8	0,8	1,0
Rép. tchèque	2,5	2,9	3,1	3,0	3,1
Allemagne	2,5	2,4	2,3	2,6	2,6
Estonie	1,5	1,8	2,0	1,7	2,0
Irlande	1,0	0,9	1,0	0,9	1,0
Grèce	0,8	0,8	0,8	0,3	1,0
Espagne	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
Croatie	1,8	1,9	1,4	1,4	2,2
Chypre	1,0	1,0	1,5	0,6	1,2
Lettonie	1,6	1,7	1,6	1,6	1,8
Lituanie	1,3	1,3	1,3	1,2	1,6
Luxembourg	1,5	1,5	1,5	1,3	1,5
Hongrie	1,8	1,9	2,0	1,9	2,0
Pays-Bas	2,0	2,0	2,0	2,0	2,3
Autriche	1,9	2,0	1,9	1,8	2,2
Pologne	0,8	0,8	0,8	0,7	1,0
Portugal	0,7	0,7	0,7	0,7	0,9
Roumanie	1,3	1,2	1,4	1,3	1,3
Slovénie	1,8	1,8	1,7	1,7	2,1
Slovaquie	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0
Finlande	2,3	1,5	1,4	1,3	2,7
Suède	2,5	2,3	1,8	2,0	2,7
Royaume-Uni	2,4	2,5	2,5	2,5	2,4
Norvège	2,0	2,0	1,9	1,7	2,1
Suisse	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
Anc. Rép. youg. de Macédoine	1,4	1,4	1,3	1,3	1,6

: donnée non disponible

Taux d'emplois vacants – couverture restreinte* (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
Danemark	1,8	1,9	1,8	1,7	1,8
France	0,8	0,8	0,8	1,0	1,0
Italie	0,8	0,7	0,7	0,6	1,0
Malte*	3,5	3,0	3,3	2,5	1,8

* voir "notes pays" sous Méthodes et définitions

Les données sources sont consultables [ici](#).

Taux d'emplois vacants par activité économique principale (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	Industrie et construction (sections B à F de la NACE Rév. 2)					Services (sections G à N de la NACE Rév. 2)				
	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
ZE19	1,4	1,4	1,2	1,3	1,5	2,0	1,9	1,9	2,0	2,2
UE28	1,4	1,4	1,4	1,4	1,6	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2
Belgique	2,6	3,3	3,5	3,5	:	3,4	3,8	3,5	3,6	:
Bulgarie	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,9	0,6	0,6	0,6	0,9
Rép. tchèque	2,3	2,7	3,0	3,1	3,2	3,9	4,4	4,7	4,5	4,3
Danemark	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6	2,0	2,1	1,9	1,8	1,9
Allemagne	2,0	1,9	1,7	1,9	2,0	3,1	3,0	3,0	3,4	3,4
Estonie	1,1	1,2	1,3	1,1	1,6	1,8	2,2	2,3	2,1	2,3
Irlande	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1
Grèce	1,0	0,8	1,3	0,5	0,2	1,4	1,5	1,3	0,6	2,1
Espagne	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
Croatie	1,3	1,7	1,4	1,2	1,9	2,2	1,9	1,2	1,1	2,7
Chypre	0,7	0,9	1,1	0,5	1,4	1,2	1,3	1,9	0,6	1,4
Lettonie	1,9	1,8	1,6	1,6	2,1	1,3	1,5	1,3	1,5	1,5
Lituanie	1,3	1,3	1,3	1,1	1,8	1,4	1,5	1,5	1,3	1,6
Luxembourg	0,8	0,7	0,7	0,5	0,7	2,0	2,1	2,1	1,7	2,0
Hongrie	2,0	2,1	2,3	2,1	2,3	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Pays-Bas	1,8	1,9	1,9	2,0	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,6
Autriche	1,4	1,7	1,4	1,6	2,3	2,8	2,4	2,6	2,5	2,7
Pologne	0,9	0,9	0,9	0,7	1,3	0,9	1,0	1,0	0,8	1,1
Portugal	0,5	0,4	0,6	0,5	0,8	1,3	1,3	1,3	1,3	1,5
Roumanie	1,1	1,1	1,2	1,0	1,1	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9
Slovénie	2,2	2,3	2,0	1,8	3,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,4
Slovaquie	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8
Finlande	2,7	1,3	1,1	1,1	3,6	2,7	1,9	1,9	1,8	2,9
Suède	1,7	1,7	1,4	1,7	1,9	2,7	2,6	2,3	2,4	3,1
Royaume-Uni	1,7	1,8	1,9	2,0	2,0	2,6	2,8	2,8	2,7	2,6
Norvège	1,3	1,2	1,2	1,2	1,4	2,2	2,1	2,0	1,8	2,3
Suisse	1,0	1,0	1,0	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3	1,2	1,4
Anc. Rép. youg. de Macédoine	1,6	1,4	1,6	1,5	2,0	1,9	2,1	1,5	1,7	2,0

: donnée non disponible

Taux d'emplois vacants par activité économique principale – couverture restreinte* (en %)

- données non corrigées des variations saisonnières -

	Industrie et construction (sections B à F de la NACE Rév. 2)					Services (sections G à N de la NACE Rév. 2)				
	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
France	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	1,1	1,1
Italie	0,7	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9	0,7	0,7	0,6	1,2
Malte*	2,8	3,4	3,6	2,4	1,6	3,2	3,3	3,4	2,6	2,2

* voir "notes pays" sous Méthodes et définitions

Les données sources sont consultables [ici](#).